

Cofinoga à Mérignac (33) : la pression monte sur la BNP

Les salariés licenciés espèrent pouvoir bénéficier d'un reclassement au sein de Cetelem ou des autres entités de BNP Paribas



Près de 400 emplois sont concernés par le plan social annoncé sur le site de Mérignac (Guillaume Bonnaud)

La situation sociale commence à se tendre sur le site de Cofinoga de Mérignac (33). Avec 397 suppressions d'emplois, il supportera l'essentiel du plan social annoncé le 20 janvier dernier par la société filiale à 50/50 de BNP et des Galeries Lafayette.

La première séance du processus d'information-consultation préalable à la mise en œuvre du plan social s'était ouverte lundi à Paris. Elle s'est prolongée hier à Mérignac, filiale qui, avec quelque 2 200 salariés, est de très loin le plus important site de l'entreprise.

Plusieurs centaines d'employés étaient rassemblés hier dans le hall de Mérignac, alors que le comité central d'entreprise allait se réunir. Des propos peu aimables ont été formulés à l'encontre de dirigeants qui gagnaient la salle de réunion.

Ambiance tendue

La séance du comité, où la CFDT est majoritaire, a notamment été marquée par un vote unanime des élus au sujet d'une expertise demandée par le comité. Le principe de celle-ci avait déjà été décidé lundi dernier. Mais, lors de la séance d'hier, le texte adopté demandait que cette expertise soit étendue à BNP Paribas Personal Finance, branche

de la banque française spécialisée dans le crédit à la consommation, qui, tout en contrôlant Cetelem, représente le groupe au conseil d'administration de Cofinoga.

La demande des syndicats n'est pas fortuite. Elle implique la volonté de voir une majorité des salariés licenciés par Cofinoga bénéficier d'un reclassement au sein de Cetelem ou des autres entités de BNP Paribas.

Le groupe bancaire français a déjà fait un certain chemin sur ce point, en proposant des postes au sein des services bordelais de Cetelem et en ouvrant aux futurs licenciés de Cofinoga la possibilité de postuler à des emplois dans d'autres branches du groupe. Mais les syndicats souhaitent voir BNP Paribas aller plus loin sur ce point.

La demande votée par le comité central d'entreprise était assortie d'un mandat donné au secrétaire du CCE pour ester en justice au cas où la direction de Cofinoga n'accepterait pas cette exigence. Dans ce contexte, les réunions de concertation informelles, qui devaient se tenir dans l'après-midi ont été reportées. Et la journée d'hier met une pression supplémentaire sur BNP Paribas, qui, du fait notamment de ses copieux bénéfices 2011 (6 milliards), pourra difficilement éviter de faire le maximum pour limiter l'ampleur des dégâts dans sa filiale.